

Destinée à la relève en architecture

Période de mise en candidature pour la bourse Innovation

Québec, le 22 janvier 2013 – La Ville de Québec annonce la période de mise en candidature pour la bourse Innovation qui vise à soutenir la relève en architecture. Cette bourse, au montant de 5 000 \$, sera remise à un étudiant à la maîtrise en architecture de l'Université Laval.

Un voyage sous le signe de l'innovation

Cette bourse permettra au futur professionnel de visiter et d'étudier les réalisations les plus innovatrices en architecture et en design urbain, dans le pays de son choix. Ce voyage d'études, d'une durée de 8 à 10 semaines, devra avoir lieu au cours de l'été 2013.

À son retour, le récipiendaire de la bourse sera invité à faire la synthèse des connaissances qu'il aura acquises au cours de ce voyage à l'occasion de conférences auxquelles seront conviés les étudiants de l'École d'architecture et les professionnels concernés à la Ville de Québec.

Critères d'éligibilité

Pour être éligibles à la bourse, les étudiants doivent être inscrits à la maîtrise professionnelle ou à la double maîtrise en architecture de l'École d'architecture de l'Université Laval et réaliser un essai (projet) ou un projet de fin d'études en 2013-2014.

Les étudiants intéressés doivent déposer, avant le lundi **18 mars 2013, à 16 h, à la direction de l'École d'architecture**, un projet de voyage d'études pouvant ou non être complété par un stage de travail. Ce projet doit être accompagné d'une lettre motivant les choix de visites et les objectifs par rapport aux préoccupations de l'étudiant, notamment dans son projet de fin d'études et dans sa carrière.

Outre l'originalité du projet ainsi que sa cohérence avec les objectifs poursuivis, le réalisme du budget et de l'itinéraire proposés, la qualité du dossier académique de l'étudiant sera considérée par le jury de sélection.

Contribuer au développement de la relève

Par cette bourse, la Ville de Québec entend contribuer au développement des pratiques novatrices dans le domaine de l'architecture et de l'habitat urbain. Elle souhaite également favoriser le développement de la relève en offrant aux

étudiants une occasion unique de voir et d'apprécier des projets d'architecture différents et innovateurs ailleurs dans le monde.

Rappelons que la première bourse Innovation a été remise en 2010 à M. André St-Pierre, qui a réalisé un voyage d'études en Norvège. En 2011, c'est M. Jérôme Laferrière qui a reçu cette bourse pour réaliser un voyage dans le nord-ouest Pacifique, plus particulièrement dans les villes de Vancouver, Seattle, Portland et San Francisco. Puis, en 2012, Mme Marika Drolet-Ferguson a fait un voyage d'études aux Pays-Bas. Elle a notamment visité les villes d'Amsterdam, Rotterdam et Breda.

La remise de la bourse Innovation s'inscrit dans le cadre du Colloque sur l'innovation qui vise à promouvoir les pratiques architecturales novatrices auprès des architectes, des promoteurs, des entrepreneurs et autres professionnels. Notons que le 4^e Colloque sur l'innovation aura lieu en mai prochain.

- 30 -

Source : Marie-Christine Magnan
Service des communications
418 641-6210
marie-christine.magnan@ville.quebec.qc.ca